

REGLEMENT INTERIEUR

Le village Vacances-Loisirs & Répit Les Bruyères est composé actuellement de 10 chalets réservés aux Résidents, d'un centre administratif comprenant le service administratif, l'accueil, une salle commune dédiée aux animations et loisirs, d'un espace privatif réservé aux prestataires médicaux.

Une piscine réservée aux seuls Résidents.

LA VIE AU VILLAGE

Chalets non-fumeur

Pour le confort de tous, et des Résidents successifs, les chalets sont tous non-fumeur.

Si des occupants désirent fumer, ils doivent le faire en extérieur ou sur la terrasse individuelle couverte du chalet.

Les Résidents sont invités à ne pas jeter les mégots sur les pelouses.

En cas d'infraction, le recours à des traitements de désinfection et nettoyage en fin de séjour seront facturés au Résident qui libère les lieux.

Respect des installations

L'équipement des chalets fait l'objet d'une attention particulière de la part de l'équipe des Bruyères.

Si vous observez une anomalie, nous vous remercions d'en informer immédiatement les intendants du Village afin qu'il y soit remédié sans délai.

Lors de votre arrivée, un état des lieux est effectué en votre présence. En cas de dégradations constatées au moment de votre départ, les frais de remise en état seront à votre charge.

Les animaux domestiques

Les chiens et les chats sont acceptés.

Vous en avez la garde. Vous devez veiller à ce qu'ils n'occasionnent aucune dégradation et ramasser leurs déjections naturelles.

Conformément aux dispositions du Code Rural, les chiens sont sous votre responsabilité dans le respect des différentes dispositions législatives et réglementaires applicables aux différents classements en vigueur pour les chiens.

Aucun animal ne doit divaguer à l'extérieur des chalets.

Pour votre commodité, une attache est prévue sur la terrasse de chaque chalet pour y fixer une laisse d'attache. Une laisse de longueur réglementaire vous est fournie sur simple demande. Seule cette laisse peut être utilisée pour l'attache des animaux en extérieur sur le domaine du village.

Les propriétaires des animaux doivent veiller à ce que les animaux ne soient une source de gêne pour leurs voisins.

En cas d'absence des Résidents, les animaux doivent être enfermés dans la salle de douche avec une écuelle d'eau, porte et fenêtre ou volet fermés. Aucun animal ne doit rester seul plus de 6 heures consécutives.

Dans l'hypothèse d'un dépassement prévisible de ce délai, vous devez consulter le Régisseur du village pour voir quelles dispositions particulières peuvent être prises tant pour votre confort que pour la sécurité de l'animal.

Aucun animal n'est admis dans les chambres.

En cas de dégradations constatées lors de votre départ, les frais de remise en état seront à votre charge.

La piscine

La piscine est placée sous la surveillance d'un maître-nageur-sauveteur lors des activités, en dehors de ces activités la baignade n'est pas surveillée.

Les enfants de moins de 14 ans doivent être accompagnés d'un parent.

Toute personne utilisant la piscine doit être respectueuse de la quiétude des autres utilisateurs.

Pour le confort de tous et pour tenir compte du contexte particulier de fréquentation du Village, il est interdit de plonger dans le bassin. Une tenue de bain est exigée pour se rendre à la piscine et utiliser les installations.

Chauffage

Pendant les périodes de chauffage, il est demandé aux Résidents, dans un souci écologique mais également de maîtrise des coûts, de ne pas chauffer les pièces du chalet en même temps que l'on maintient les fenêtres ou les portes ouvertes.

Electricité

Il est demandé aux Résidents de veiller à fermer les lumières dans les chalets en leur absence.

Internet

Le village est équipé d'un accès général à l'internet. Des balises d'amplification sont installées dans chaque chalet. Votre code d'accès est à votre disposition au secrétariat.

Le débit WiFi est tributaire des contraintes imposées par le réseau et les opérateurs.

Service restauration

Le Village propose un service de restauration par plateaux repas. Ces derniers sont préparés sur la commune de Brughéas selon les normes sanitaires en vigueur.

Chaque semaine, les menus proposés sont affichés.

Tous les repas sont à la demande et doivent être commandés au plus tard à 9h le matin pour la journée en cours.

A la demande, il peut être livré des petits déjeuners ; commande la veille avant 18 h.

Tenue correcte

Il est demandé à chaque Résident présent au Village de porter une tenue vestimentaire correcte et de respecter l'espace de liberté individuel de chacun.

Espace loisir

Un espace commun est à votre disposition au centre d'accueil du village.

Les heures d'ouverture ordinaires sont affichées à l'entrée.

Des animations particulières peuvent être organisées dans ce local. Le Régisseur du village affiche, chaque semaine, le programme proposé.

Ce local est non-fumeur. Il est d'un libre accès pour les Résidents.

L'horaire silence

Pour le confort de tous, il est demandé d'éviter des bruits intempestifs après 22h le soir et jusqu'à 8h30 le matin.

Le parking

Chaque chalet dispose d'un emplacement de parking individuel pour 1 véhicule.

Vous êtes invité à respecter l'emplacement matérialisé pour le stationnement de votre véhicule.

Tous les autres véhicules concernant les occupants de votre chalet doivent stationner sur le parking commun.

Portail et accès sécurisé

Pour accéder au Village Vacances-Loisirs & Répit Les Bruyères, vous devrez faire usage d'un code d'accès pour commander l'ouverture du portail du domaine. Ce code est confidentiel et ne doit pas être communiqué à des tiers extérieurs au Village. Pour renforcer la sécurité, ce code est modifié régulièrement.

Les Résidents présents au Village lors d'un changement de code sont informés directement par le Régisseur du Village.

L'EQUIPEMENT DES CHALET

Nos chalets sont équipés pour recevoir en priorité des personnes handicapées qui peuvent disposer d'un lit dit « médicalisé ».

1 - Chambres

Tous les chalets disposent :

- d'une chambre comprenant les équipements suivants :
 - Un lit classique de 140 cm ou, à la demande, un lit électrique de 120 cm de large.

A la demande, nous pouvons vous fournir un lève malade.

Si vous souhaitez des équipements particuliers, merci d'en faire la demande sur votre dossier de Pré-réservation.

- Une deuxième chambre comprend deux lits individuels de 90 cm.
- Les chalets de type B comprennent une troisième chambre équipée de deux lits superposés de 70 cm.

2 - Salle de bain / WC

La salle de bain est conçue pour l'accueil des personnes à mobilité réduite (PMR).

Vous y trouverez les WC, une douche et un lavabo.

3 - Pièce principale

Tous les chalets disposent d'une salle à vivre avec une kitchenette. Vous y trouverez :

- Un fauteuil coquille (à la demande),
- Un canapé pouvant proposer 2 couchages d'appoint,
- Une table, des chaises,
- Un réfrigérateur,
- Un four micro-ondes,
- Un évier,
- Une plaque de cuisson.
- De la vaisselle et des ustensiles pour la cuisine.
- Grille-pain, cafetière et mixer
- Téléviseur avec télécommande adaptée
- Téléphone avec combiné adapté
- Ventilateur

4 - Terrasse couverte

Sur la terrasse, nous mettons à votre disposition :

- Une table.
- deux fauteuils
- deux bains de soleil.

Entretien quotidien des chalets

Lors de votre installation, un état des lieux et un inventaire des équipements sont établis contradictoirement.

En fin de séjour, l'état des lieux et l'inventaire des équipements sont contrôlés.

En cas de dégradations constatées ou de manquants, les frais de remise en état ou de remplacement sont à votre charge.

Lors de votre départ, le chalet doit être propre et la vaisselle rangée.

Pendant toute la durée de votre séjour, la propreté du chalet est de votre responsabilité.

Sécurité individuelle

Le Village Vacances-Loisirs & Répit Les Bruyères a équipé ses chalets d'une coupure électrique générale dite « arrêt coup de poing ».